



Règles d'or de l'hôte pour une expérience d'immersion réussie

Avant

- *En l'absence de nouvelles du stagiaire, je prends l'initiative de le contacter.*
- *J'informe mon équipe, et le cas échéant les usagers, de la venue du stagiaire.*
- *Avec le stagiaire, je m'assure que le secret professionnel et le RGPD seront bien respectés. Si besoin, un modèle de convention est disponible sur notre site et peut être co-signé avec le stagiaire.*
- *Je communique les modalités organisationnelles au stagiaire.*

Pendant

- *Je suis attentif aux réactions du stagiaire (ex : malaise face à une situation), et me rends disponible pour répondre à ses questions.*
- *Avant une situation potentiellement sensible, je m'assure de contextualiser et d'accompagner le stagiaire.*
- *Je veille à transmettre le mode de fonctionnement et le cadre de travail de l'institution/service.*

Après

- *Je prends le temps, avec le stagiaire, de donner un feedback sur l'expérience d'immersion.*
- *Je contribue à l'amélioration du projet en répondant à l'évaluation envoyée par l'assistant provincial.*

*Vous avez encore des questions pour réaliser l'immersion dans les meilleures conditions ?
N'hésitez pas à consulter notre [FAQ](#) ou la [page «contact»](#)
sur le site www.immersion0-23.be*